



Fiche de poste

Chargé(e) de développement immobilier et construction

Le label BOIS DE FRANCE

Le label BOIS DE FRANCE est géré par l'association éponyme. Il vise à valoriser l'ensemble des produits bois issus de la ressource forestière française et transformés en France. Il encourage des circuits courts de consommation d'un matériau issu de forêts gérées durablement. Il valorise ainsi une ressource naturelle et renouvelable, les territoires, des emplois locaux et une valeur ajoutée française.

Le label est ouvert à toute entreprise française souhaitant valoriser ses engagements et sa production en bois français. Depuis son lancement en 2020, déjà plus de 230 entreprises ont obtenu leur labellisation. Et l'association a noué des liens avec plusieurs partenaires d'importance, notamment dans le secteur de la construction (Bouygues Constructions, REI Habitat, Urbain des Bois, association IBC, etc.), avec aussi les Pactes Bois Biosourcés du réseau FIBOIS.

Le marché de la construction représente la principale source de débouchés pour les produits bois et un vecteur de développement important pour la filière bois française, surtout depuis la mise en application de la RE2020. Cette réglementation environnementale s'appuie principalement sur l'empreinte carbone des bâtiments et donc des matériaux qui les constituent. Or les produits labellisés BOIS DE FRANCE, issus de forêts gérées durablement et valorisés en circuits courts, présentent une meilleure empreinte carbone que des produits en bois importés. Ils sont donc une réponse pertinente à la RE 2020 et plus largement à la décarbonation du secteur de la construction.

Dans ce contexte, le label BOIS DE FRANCE a décidé de renforcer son équipe en y apportant des compétences sur le secteur de l'aménagement, de l'immobilier et de la construction afin de développer le recours au bois français dans les marchés de construction privés et publics.

La/Le chargé(e) de développement immobilier et construction aura pour mission d'accroître la demande en bois français dans le domaine de la construction auprès des différents acteurs de l'acte de construire (Maitres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, constructeurs...). Elle/Il sera aussi amené à représenter le label BOIS DE FRANCE et à participer aux différents projets de l'association.

Le poste de chargé(e) de développement immobilier et construction

Sous le contrôle du président de l'association et la supervision du responsable du label BOIS DE FRANCE, la/le chargé(e) de développement immobilier et construction aura pour rôle de :

Développer le recours aux produits BOIS DE FRANCE dans la construction :

- Définir une stratégie de prescription à l'échelle nationale, en lien avec les partenaires du label BOIS DE FRANCE (Interprofession France Bois Forêt, réseau FIBOIS, etc.).
- Mettre en œuvre cette stratégie auprès de tous les acteurs de la construction : aménageurs, collectivités, bailleurs sociaux, promoteurs, architectes, bureaux d'étude, etc. afin d'amplifier la demande en bois labellisés BOIS DE FRANCE.
- Assurer le lien partenarial avec les autres acteurs de la prescription bois en France.
- Accompagner les maîtres d'ouvrage dans la formulation de leurs cahiers des charges ou de leurs marchés publics, pour permettre leur recours à du bois français.
- Développer la labellisation BOIS DE FRANCE de projets de construction.
- Promouvoir l'utilisation de la plateforme de mise en relation RESOBOIS, développée par BOIS DE FRANCE pour fluidifier le recours au bois dans la construction.

Participer, avec le reste de l'équipe, aux autres actions de développement :

- Participer aux actions de communication : salons (SIMI, BATIMAT, Forum Bois Construction, etc.), conférences, réseaux sociaux, etc.
- Participer à l'amélioration du label en étant à l'écoute des entreprises et partenaires, et force de proposition.
- Participer au développement du label dans l'ensemble des secteurs de production de la filière bois française, notamment par l'accompagnement d'entreprises dans leur labellisation, leur appropriation et leur valorisation du label BOIS DE FRANCE.
- Participer à la vie de l'association (réunions des instances, etc.) et aux différents projets et actions.

Les compétences recherchées

Afin de mener à bien l'ensemble de ses missions, la/le chargé(e) de développement immobilier et construction devra avoir les qualités et compétences suivantes :

- **Une connaissance fine du secteur de l'aménagement, de l'immobilier, de la construction et de ses acteurs ;**
- Une appétence, voire des connaissances, pour la construction en bois ou biosourcés ;
- Un très bon relationnel et sens du contact ;
- Une grande autonomie et capacité d'organisation ;
- Une rigueur dans le suivi des dossiers ;
- Une bonne capacité rédactionnelle ;
- Du dynamisme et être force de proposition dans les actions à conduire ;
- Une bonne maîtrise des outils informatique bureautique.

Niveau : Bac+5 (ou équivalence en expérience) avec une expérience minimum de 3 à 5 ans dans le secteur de l'aménagement, de l'immobilier ou de la construction.

Les conditions du poste

Le poste peut être basé à Paris, Lyon ou Nantes et sera assuré en présentiel et en télétravail (proportion à définir).

Des déplacements à prévoir sur la région Ile de France (marché important de l'immobilier) et parfois au niveau national (Permis B nécessaire).

Poste en CDI. Rémunération en fonction des compétences et de l'expérience.

Prise de fonction : poste disponible à partir de septembre 2024

Contact

Candidature à envoyer à l'attention de Frédéric BLANC, Président BOIS DE FRANCE, par mail à : info@bois-de-france.org

Pour en savoir plus : Jérôme MARTINEZ, jerome.martinez@bois-de-france.org, 07 57 45 51 94